

8 nouveaux logements au-dessus de commerces Pont d'Île, à Liège - 01-10-2020 10:10:00

LIÈGE -

La Ville de Liège a rendu un avis favorable sur la demande de permis d'urbanisme pour la rénovation de deux immeubles situés Pont d'Ile, au 53 et 55.



Cela fait plusieurs années que la Ville de Liège souhaite que les étages situés au-dessus de commerces soient réhabilités. Raison pour laquelle le collège communal a rendu un avis favorable à la demande de permis d'urbanisme pour la rénovation de deux immeubles, les 53 et 55 du Pont d'Ile, a indiqué le cabinet de la Première échevine en charge de l'Urbanisme Christine Defraigne (MR).

Deux maisons de commerce ainsi qu'une partie des étages sont consacrées partiellement au commerce du rez-de-chaussée tandis que le reste des immeubles situés aux numéros 53-55 Pont d'Ile sont vides et laissées à l'abandon.

L'avis favorable rendu lors de la séance du collège communal du 25 septembre autorise la création de huit logements dans les étages de ces deux immeubles.

«Une excellente nouvelle pour l'hyper centre-ville de Liège car le projet de rénovation prévoit de créer une entrée indépendante au rez-de-chaussée et supprimer les colonnes au niveau des vitrines, de démolir des volumes secondaires et un escalier, de reconstruire de nouveaux volumes secondaires et aménager des terrasses en hauteur, de rehausser un volume secondaire, d'aménager des terrasses en façade à rue (n°53), de modifier le profil de toiture des volumes principaux, notamment en rehaussant le n°53», se réjouit la Première échevine en charge de l'Urbanisme.

?Le choix des toitures plates permettra de limiter la hauteur du gabarit des deux immeubles de manière à ce qu'elles restent inscrites entre les constructions existantes et voisines.

Les terrasses proposées offriront des espaces extérieurs aux logements et amélioreront le confort des futurs habitants.

Les façades arrière des volumes principaux seront en pans de bois tandis que les façades des volumes secondaires seront recouvertes d'un enduit de teinte blanche.

Le blanc est une teinte claire et sobre, retrouvée usuellement dans le secteur du Centre ancien. Ce choix permet d'apporter de la clarté au niveau de la «courette» créée au centre de la parcelle et s'intégrera bien dans le contexte urbanistique alentours.

Cet aménagement contribuera à la protection, à la gestion du bâti du centre-ville de Liège, indique encore le cabinet de la Première échevine.

«Il est important de mettre en exergue que les magasins sont une composante essentielle de la vitalité du centre-ville. Une démarche d'embellissement et d'amélioration de la qualité de leurs façades peut donc renforcer l'attrait de Liège, et donc contribuer à sa prospérité et à sa convivialité.»

(L'Avenir)